

Mepha et Teva introduisent des emballages de médicaments infalsifiables



- ▶ Actuellement, **les contrefaçons de médicaments** sont un problème majeur dans le monde entier. Des médicaments contrefaits sont régulièrement saisis aux douanes. En Suisse aussi, outre les produits alimentaires, de plus en plus de médicaments contrefaits sont également introduits frauduleusement.
- ▶ À compter du 9 février 2019, des directives strictes s'appliqueront dans l'UE pour la protection contre les médicaments contrefaits: **les médicaments à usage humain soumis à prescription médicale** devront alors être pourvus d'éléments de sécurité particuliers.
- ▶ En tant que leader de la branche, Mepha et Teva vont de l'avant et introduisent volontairement des emballages de médicaments infalsifiables en Suisse **pour les médicaments soumis à prescription**.
- ▶ Les emballages Mepha et Teva seront pourvus d'une double protection contre la contrefaçon:
 1. un **témoin d'effraction (tamper evidence) de l'emballage**
 2. un **numéro de série individuel pour chaque emballage de médicament particulier**

1. Il existe trois types de témoin d'effraction pour les emballages:



2. Numéro de série individuel pour chaque emballage de médicament particulier:

- ▶ **Sur la matrice de données 2D**, outre le nom du produit, la date de péremption et le numéro de lot*, **un numéro de série individuel** figurera désormais aussi** sur les nouveaux emballages Mepha et Teva.
- ▶ **Le caractère individuel d'un médicament** peut être garanti lors de la remise au patient grâce au numéro de série.
- ▶ Le contrôle électronique du numéro de série sur la matrice de données 2D lors de la remise n'est actuellement pas encore établi en Suisse. Nous nous attendons toutefois à ce que la mise en œuvre du contrôle électronique du numéro de série soit également bientôt introduite en Suisse. Les détails relatifs à la mise en œuvre sont actuellement en discussion chez les représentants de la branche.



L'emballage Mepha et Teva résistant à la contrefaçon est un autre service utile pour les spécialistes et les patients. Le nouvel emballage sera introduit sur une base continue.

* Un numéro de lot est une combinaison unique de chiffres et/ou de lettres permettant d'assurer la parfaite traçabilité de la fabrication, du traitement, de l'emballage, du codage et de la distribution d'un lot.

** Un numéro de série est une suite de caractères destinée à identifier clairement un emballage.